

Mobilisation contre le projet de petite centrale **Val-Jalbert: les opposants s'adressent au ministre**

Montréal, 15 octobre 2012 – Cosignée par 22 dépositaires de mémoires aux audiences publiques de Val-Jalbert, une lettre intitulée "**Sauvons Val-Jalbert : Non à la petite centrale**" fait appel au « sens de la justice, à la vision moderne du développement durable et à l'audace politique » du nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Estimant que le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a ignoré les arguments des opposants, la coalition de citoyens et d'organismes, incluant la Fondation Rivières, a décidé de s'adresser directement au ministre Daniel Breton afin de sauver le site, en lui demandant de s'opposer à l'implantation de la petite centrale de 16 MW.

Dans la lettre adressée au ministre, on peut lire:

"Dépositaires de mémoires présentés à la commission, nous provenons d'horizons variés (ingénieurs, biologistes, groupes environnementalistes, gestionnaires, citoyens, usagers du parc, etc.) Nous avons consacré beaucoup d'énergie et de temps pour cette consultation. Sur 35 mémoires, la presque totalité exprimait des réserves voire le rejet complet du projet. Malgré cela, nous avons été ignorés dans la conclusion finale des commissaires. Ceux-ci ont émis un rapport complaisant envers le promoteur, qui se limite à faire miroiter à la population régionale une opportunité économique. Comme si notre avis ne valait pas grand-chose ou que nous n'avions aucune crédibilité face aux « experts » mandatés pour évaluer le projet."

L'une des auteures de la lettre, Marie-Claude Paris Tanguay conclut: « *Avec de la créativité et du leadership politique, nous n'en serions peut-être pas à nous diviser sur la pertinence d'un projet de centrale. On a confiance que le ministre entendra notre appel.* »

La Fondation Rivières émet le souhait également que le prochain président du BAPE assure une juste évaluation des projets de développement et que le ministre Daniel Breton clarifie les enjeux économiques, énergétiques et environnementaux du projet de mini-centrale à Val-Jalbert.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contacts: Alain Saladzius, vice-président de la Fondation Rivières, 514-924-2013
Marie-Claude Paris Tanguay, (418) 275-4726, marieparistanguay@hotmail.ca